

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CASABLANCA, LE 4 MAI 2020

## SAHAM Assurance soutient ses clients

SAHAM Assurance est fortement engagée dans l'effort national visant à faire face à la situation de crise sanitaire.

Après avoir contribué financièrement au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19 ainsi qu'à l'initiative gouvernementale d'aide aux auto entrepreneurs, la Compagnie a pris la décision d'une action de soutien à ses clients automobile en leur offrant jusqu'à un mois de prime lors du renouvellement de leur contrat.

Cette mesure concernera tous les clients particuliers de SAHAM Assurance qui renouvelleront leur contrat pour un véhicule de tourisme ou un deux roues entre le 1<sup>er</sup> juin 2020 et le 31 mai 2021 (les véhicules des flottes d'entreprise ainsi que ceux assurés dans le cadre de conventions ou flottes salariés ne sont pas concernés).

Pour en bénéficier, il faudra simplement renouveler son contrat pour une période minimum de 6 mois auprès de son intermédiaire habituel.

SAHAM Assurance remercie tous ses clients pour leur confiance et les assure de tout son soutien dans cette crise sans précédent.



**SAHAM**  
Assurance

member of  Sanlam group

**CONTACT PRESSE :**

Aicha LEBSIR BENNANI

Directeur Marketing & Communication de Sanlam Pan Africa

[aicha.bennani@ma.sanlam.com](mailto:aicha.bennani@ma.sanlam.com)

00212 664 725 497